

LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA SUBVENTION

Objectif du programme de subvention d'Olympiques spéciaux Canada

L'objectif du programme de subvention pour la recherche d'Olympiques spéciaux Canada est de favoriser et de soutenir les activités de recherche utiles au développement et à la performance des athlètes, à la santé de même qu'au perfectionnement des entraîneurs et/ou d'autres activités clés définies dans le Plan stratégique d'Olympiques spéciaux Canada.

Remarque : Olympiques spéciaux Canada tient à minimiser le fardeau imposé aux athlètes en tant que sujets de recherche. Par conséquent, au cours du processus d'examen de la demande, le fardeau imposé à la communauté d'Olympiques spéciaux sera pris en considération dans le cadre des livrables et du processus de projet et entre eux. Olympiques spéciaux Canada appuiera un éventail de projets et d'activités qui utilisent différentes approches méthodologiques ne comportant pas d'entrevues ni de sondages (p. ex. recherche axée sur l'observation, analyse de documents, examens systématiques et de la portée, analyse secondaire de données préexistantes et utilisation de données administratives accessibles au public). De plus, Olympiques spéciaux Canada s'engage à faire en sorte que tous les projets de recherche réalisés dans le cadre de ses programmes de financement soient mis à la disposition de la communauté d'Olympiques spéciaux et du secteur du sport dans son ensemble. Par conséquent, Olympiques spéciaux encourage les chercheurs à proposer des projets qui sont axés sur la mobilisation des connaissances. Nous encourageons également les chercheurs qui comptent développer un produit de mobilisation des connaissances à prévoir un budget pour des versions en français et en anglais. L'**annexe A** présente un outil d'aide à la rédaction d'un plan de mobilisation des connaissances.

Conditions d'admissibilité

Seules les demandes provenant de chercheurs qui ont un dossier de recherche établi et qui sont affiliés à un établissement offrant un soutien à la recherche seront acceptées.

Subvention maximale

Les candidats peuvent demander jusqu'à 25 000 \$.

Date limite

Date limite pour la présentation d'un projet	5 mars 2024
Annonce des propositions retenues	Fin mars 2024

Comment présenter la demande de subvention

Par courriel: vformusa@specialolympics.ca

Critères d'octroi d'une subvention

Les demandes sont évaluées en fonction des critères suivants. Il incombe aux candidats d'y répondre explicitement dans leur proposition.

Qualité et valeur de la proposition

- La proposition démontre que le projet vise des activités de recherche axées sur Olympiques spéciaux.

- La proposition démontre les compétences du candidat à formuler et à justifier les activités de recherche et le plan de travail connexe.
- La proposition est présentée de façon logique et ordonnée de manière à démontrer la connaissance du chercheur concernant le domaine d'étude.
- La proposition comprend les aspects essentiels suivants : un aperçu du cadre théorique, la méthodologie à utiliser, la collecte de données, le mode d'analyse à employer, le plan de travail/échancier, le budget, le moyen de communication des résultats proposé.
- La proposition présente un plan de mobilisation des connaissances mettant l'accent sur la pertinence des activités de recherche pour les intervenants d'Olympiques spéciaux Canada.
- Le contenu du plan de travail est présenté dans un langage clair et emploie des termes exempts de jargon technique.

Restrictions

Les fonds d'Olympiques spéciaux Canada ne peuvent généralement pas être affectés aux dépenses suivantes :

- Salaires du personnel administratif, frais généraux d'entreprise et autres coûts de fonctionnement récurrents (loyer, fournitures et matériel de bureau, achat/réparation de matériel informatique);
- Construction de structures permanentes et/ou investissements en capital;
- Cotisations de membre.

Conditions générales

- Les fonds de la subvention de recherche ne peuvent être utilisés que pour les activités de recherche et les fins décrites dans la demande, sous réserve des conditions particulières énoncées dans l'avis d'octroi ou dans la correspondance du Comité de recherche d'Olympiques spéciaux Canada.
- Le chercheur s'engage à respecter l'ensemble des politiques et procédures propres à l'établissement d'accueil du projet de recherche, y compris, sans toutefois s'y limiter, celles concernant la propriété intellectuelle, l'intégrité dans les activités de recherche, l'emploi de la famille ou de proches, l'éthique en matière d'étude sur des sujets humains, le soin des animaux, la biosécurité, etc.
- Le candidat doit fournir la preuve que le projet recevra l'approbation déontologique de l'établissement d'accueil ou qu'il est en cours d'évaluation à cette fin.
- Les résultats du projet de recherche doivent être communiqués de manière appropriée (p. ex. présentations lors de conférences, publications et autres médias). Le nom de l'organisme Olympiques spéciaux Canada doit être mentionné dans tous les documents, ouvrages et déclarations émanant des activités de recherche financées.
- Olympiques spéciaux Canada se réserve le droit de révoquer une subvention avec ou sans préavis si les conditions générales ne sont pas respectées.
- La préférence sera accordée aux étudiants ou aux activités de recherche menées dans des universités ou des lieux de travail au Canada.
- Olympiques spéciaux Canada se réserve le droit de diffuser et de rendre publics le rapport final et les documents sommaires aux intervenants.

Fonds de contrepartie

Tous les fonds de contrepartie pour la subvention d'Olympiques spéciaux Canada doivent être indiqués, y compris le montant et la source des fonds.

Exigences en matière de rapport à l'intention des candidats retenus

- Un rapport final doit être soumis à Olympiques spéciaux Canada au terme du projet. Veuillez suivre la structure traditionnelle du rapport de recherche universitaire ou demander à Olympiques spéciaux Canada de vous faire parvenir un modèle de rapport.
- Un article Brins de connaissances du Centre de documentation pour le sport (SIRC) doit être présenté à Olympiques spéciaux Canada au terme du projet. *Des directives détaillées seront fournies aux candidats retenus.
- Les principaux résultats et conclusions du projet de recherche effectué doivent être soumis à Olympiques spéciaux Canada dans au moins un des formats suivants : infographie, blogue ou présentation du projet lors d'un événement approuvé par Olympiques spéciaux Canada. *De plus amples renseignements au sujet des extraits seront fournis aux candidats retenus. Veuillez noter que les extraits présentant des projets de recherche non publiés seront sous embargo jusqu'à la publication de ceux-ci.

Calendrier de paiement

- Olympiques spéciaux Canada libérera 75 % des fonds octroyés suivant l'annonce des propositions retenues. Le reste des fonds (25 %) sera versé au terme du projet de recherche.

Aperçu de la demande

Titre : Donnez un titre court et descriptif au projet de recherche

Chercheurs : Noms du chercheur principal et du/des cochercheur(s) et établissements affiliés

Divulgaration de demandes antérieures à Olympiques spéciaux Canada ou de fonds octroyés par l'organisme

Signatures : Une signature d'une personne autorisée de l'établissement d'accueil (président, doyen, directeur ou chef de la direction) est requise comme preuve de l'appui de l'établissement d'accueil. Une signature du directeur/chef de la direction de la section d'Olympiques spéciaux pertinente (s'il y a lieu) est requise comme preuve de l'appui de la section locale d'Olympiques spéciaux.

Mots clés : Soumettez une liste d'au plus 10 mots clés décrivant le projet de recherche proposé.

Résumé du projet : En 250 mots ou moins, décrivez votre projet de recherche sous forme de résumé. Décrivez l'importance des travaux pour le développement des athlètes et/ou des entraîneurs d'Olympiques spéciaux Canada.

Mission : En quoi le projet de recherche proposé correspond-il à la mission d'Olympiques spéciaux Canada?

Description détaillée du projet : En 5 pages ou moins, en utilisant une police de caractères d'au moins 12 points sur une page de 21,6 cm x 27,9 cm avec une marge de 2,54 cm, fournissez une description détaillée du projet.

- Raisonnement
- Objectifs
- Méthodologie
- Cadre théorique

- Analyse
- Communication des résultats
- Rôle et participation d'Olympiques spéciaux Canada
- Pièces jointes** (ne sont pas comprises dans la limite de 5 pages)
- Plan de travail/Échéancier
- Budget
- Justification du budget
- Formulaires d'appui
- Questionnaire (le cas échéant)
- Renseignements personnels : CV du/des candidat(s)

Retombées : Comment le projet de recherche profitera-t-il aux athlètes d'Olympiques spéciaux à court terme, une fois réalisé? Quels sont les avantages potentiels à long terme?

Plan de mobilisation des connaissances: En une (1) page ou moins, donnez un aperçu du plan de mobilisation des connaissances que vous proposez. Décrivez le(s) public(s) cible(s) et les façons dont les résultats lui/leur seront communiqués (p. ex. au moyen de présentations et de publications). Pour plus d'information, veuillez consulter l'outil d'aide à la rédaction d'un plan de mobilisation des connaissances à l'**annexe A**.

Présentation : Veuillez soumettre une copie électronique de la demande de subvention dûment remplie à Victoria Formusa, à l'adresse vformusa@specialolympics.ca.

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION DE RECHERCHE
D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX CANADA**

Titre du projet	
Lieu du projet	
Chercheur principal	
Établissement affilié	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Adresse de courriel	
Cochercheur	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Adresse de courriel	
Cochercheur	
Adresse	
Numéro de téléphone	

Numéro de télécopieur	
Adresse de courriel	
Demandes antérieures	
L'un des chercheurs énumérés ci-dessus a-t-il reçu des fonds de recherche d'Olympiques spéciaux dans le passé?	
Si oui, veuillez indiquer l'année et le titre du projet.	

Veillez joindre :

- Liste de 10 mots clés décrivant le projet de recherche proposé
- Résumé du projet (250 mots)
- En quoi le projet de recherche correspond à la mission d'Olympiques spéciaux Canada
- Description du projet et du plan de travail (1 à 5 pages, conformément aux Lignes directrices)
- Retombées potentielles
- Plan de mobilisation des connaissances (1 page maximum)

BUDGET DÉTAILLÉ

Article	Coût par unité	Nombre d'unités	Coût total
Total des frais de personnel			
Salaires et avantages sociaux, étudiants – premier cycle			
Salaires et avantages sociaux, étudiants – cycles supérieurs			
Salaires et avantages sociaux, non étudiants			
Frais de déplacement			
Frais de déplacement au Canada			
Services professionnels/techniques			
Matériel jetable			
Matériel informatique			
Autres fournitures/matériel			

Autres dépenses			
Total des dépenses proposées			

REVENU/FONDS DE CONTREPARTIE (LE CAS ÉCHÉANT)

Participant	Type de revenu	Montant engagé

Nombre total de pages :

	Signatures
Chercheur principal	
Nom	
Cochercheur(s)	
Nom(s)	
Signataire autorisé de l'établissement d'accueil	
Nom	
Poste	

Annexe A : Outil d'aide à la rédaction d'un plan de mobilisation des connaissances

Plan et extraits des activités de mobilisation des connaissances

Olympiques spéciaux Canada s'engage à faire en sorte que tous les projets de recherche réalisés dans le cadre de ses programmes de subvention soient mis à la disposition de la communauté d'Olympiques spéciaux et du secteur du sport dans son ensemble. Par conséquent, l'organisation encourage tous les chercheurs auxquels elle accorde des fonds à réaliser des activités de mobilisation des connaissances (MdC).

Le présent outil vise à aider les demandeurs d'une subvention de recherche d'Olympiques spéciaux Canada à élaborer un plan de MdC. Il comprend également des renseignements clés sur les extraits des activités de MdC à l'intention des candidats retenus.

Qu'est-ce que la mobilisation des connaissances?

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) définit la mobilisation des connaissances (MdC) comme « une expression générique qui englobe un large éventail d'activités liées à la production et à l'utilisation des résultats de la recherche, notamment la synthèse, la diffusion, le transfert, les échanges de connaissances ainsi que la création et la production conjointes par les chercheurs et les utilisateurs des connaissances¹. » Bref, la MdC vise à assurer que les résultats de la recherche sont mis à la disposition des personnes qui peuvent les utiliser pour prendre des décisions dans leur vie quotidienne. À Olympiques spéciaux Canada, les efforts de MdC visent à mettre les études les plus récentes à la portée de notre communauté afin que nous puissions continuer à accroître et à améliorer la qualité, les possibilités et l'accessibilité du sport pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le plan de mobilisation des connaissances

Le plan de MdC est un élément important des demandes de subvention d'Olympiques spéciaux. Ce plan est utilisé pour démontrer les retombées et la portée potentielles du projet de recherche. Il doit contenir de l'information sur les principaux utilisateurs des connaissances issues du projet ainsi que sur le plan de communication des résultats aux utilisateurs des connaissances.

1. Les **utilisateurs des connaissances** sont les personnes ou les groupes de personnes qui peuvent utiliser les résultats du projet de recherche. Au moment de définir les utilisateurs des connaissances, vous devez tenir compte des personnes qui ont besoin de connaître les résultats de la recherche et de celles qui sont incluses dans le projet. Dans le cas de nombreux projets financés par Olympiques spéciaux Canada, les principaux utilisateurs des connaissances sont les chercheurs, les athlètes et les entraîneurs.
2. La **diffusion des résultats** fait partie intégrante du plan et vise à assurer que les principaux utilisateurs des connaissances peuvent accéder aux résultats de la recherche. Votre plan de MdC doit définir certains des moyens par lesquels vous diffuserez (ou communiquerez) les résultats de votre projet de recherche aux

¹ CRSH (2023). Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace. Citation tirée de la page : https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/policies-politiques/knowledge_mobilisation-mobilisation_des_connaissances-fra.aspx#a1.

utilisateurs des connaissances. Au moment de définir vos stratégies de diffusion, vous devez tenir compte de la façon dont les utilisateurs des connaissances veulent s'informer de vos résultats et du moment où ils veulent le faire. Nous vous encourageons à souligner la façon dont la stratégie de diffusion sélectionnée pourrait contribuer à accroître les retombées de votre projet de recherche. Parmi les stratégies de diffusion les plus courantes, citons les présentations lors de conférences, les publications universitaires, les webinaires, les blogues et les présentations à des organismes de sport. Nous vous encourageons à réfléchir aux stratégies de diffusion qui conviennent le mieux aux différents utilisateurs des connaissances ciblés, en gardant à l'esprit que différents utilisateurs ont différentes préférences pour s'informer. Dans la mesure du possible, veuillez à fournir des renseignements précis (p. ex. en indiquant la conférence à laquelle vous comptez donner une présentation ou l'endroit où vous souhaitez publier votre blogue).

Olympiques spéciaux Canada évaluera les plans de MdC en tenant compte de leur faisabilité. Par conséquent, nous vous encourageons à démontrer la faisabilité de votre plan de MdC en démontrant l'expertise et l'expérience de votre équipe de recherche en matière de MdC ainsi qu'en mettant en évidence toute collaboration ou tout partenariat existants avec des organismes pouvant aider l'équipe de recherche à joindre le(s) public(s) cible(s). Veuillez également à inclure tout budget requis pour le plan de MdC dans le Budget détaillé de votre demande.

Voici quelques questions pour vous aider à élaborer votre plan de MdC.

1. Quelles sont les connaissances que vous souhaitez diffuser? Pour quelles raisons?
2. Qui sont les utilisateurs des connaissances ciblés?
3. Quels sont les messages clés que vous envisagez de communiquer? Ces messages sont-ils importants et pertinents pour les utilisateurs des connaissances ciblés?
4. Travaillez-vous de concert avec des partenaires? Quel rôle joueront-ils dans le processus de MdC?
5. Prévoyez-vous de faire participer les utilisateurs des connaissances ciblés au processus de MdC? Le cas échéant, de quelle manière y participeront-ils?
6. Quel budget avez-vous prévu pour vos activités de MdC?
7. Quel est le calendrier de vos activités de MdC?
8. De quelle manière pourriez-vous présenter et diffuser les connaissances issues de votre projet?
9. Comment allez-vous mesurer la réussite de vos efforts de MdC?

Extrants des activités de mobilisation des connaissances

Au terme du projet (ou du cycle de financement), les candidats retenus devront soumettre les communications suivantes à Olympiques spéciaux Canada :

1. Un article Brins de connaissances du SIRIC. Des directives détaillées seront fournies aux candidats retenus.
2. Au moins une communication pouvant être diffusée électroniquement, tirée de la liste d'extrants d'Olympiques spéciaux Canada (blogue, infographie ou présentation enregistrée lors d'un événement approuvé par Olympiques spéciaux Canada). Veuillez noter que le chercheur sera responsable de

l'élaboration de l'ensemble du contenu ou du texte de ces extraits, tandis qu'Olympiques spéciaux apportera son soutien pour la conception, la traduction, le téléversement et la distribution.

Les candidats retenus seront également tenus de soumettre un rapport de fin de subvention. Ce rapport comprendra une section consacrée à la présentation des extraits et des retombées des efforts de MdC. Par conséquent, Olympiques spéciaux Canada encourage tous les candidats retenus à tenir un registre des extraits de leurs activités de MdC (p. ex. le nombre de présentations données) et des paramètres de mesure (p. ex. le nombre de participants aux présentations) afin de pouvoir inclure ces données dans le rapport de fin de subvention.